



Municipalité
de Saint-Robert

*Notre milieu de vie,
notre priorité !*

*Des bornes bien entretenues,
une communauté plus sécuritaire !*

AVIS D'INSPECTION DES BORNES INCENDIES



Quand ?

Les 7 – 8 et 9 octobre 2026



Quoi ?

Inspection des 110 bornes incendies
situées sur le territoire de la
municipalité de Saint-Robert.



Pourquoi ?

Cette inspection permet de respecter
les normes de sécurité en matière
de protection incendie.



Pendant l'inspection

La compagnie **Simo** procédera
à un rinçage des bornes incendies.
Il pourrait y avoir de légères baisses
de pression d'eau accompagnées
ou non d'une coloration jaunâtre
ou rougeâtre.



Avant d'utiliser l'eau

Ouvrez les robinets d'eau froide
et laissez s'écouler l'eau jusqu'à
ce qu'elle devienne incolore
(entre 5 à 15 minutes).



À noter

Cette procédure pourrait
occasionner certains désagréments
comme des tâches sur le tissu,
mais il n'y a aucun danger
pour la santé. Il se peut également
que l'eau soit rouillée à divers
intervalles, même après
quelques jours.

*Merci de votre
compréhension !* ♥

Ces travaux sont nécessaires
au maintien de la qualité du service.

La direction

*Ensemble pour un Saint-Robert sécuritaire
aujourd'hui et demain !*